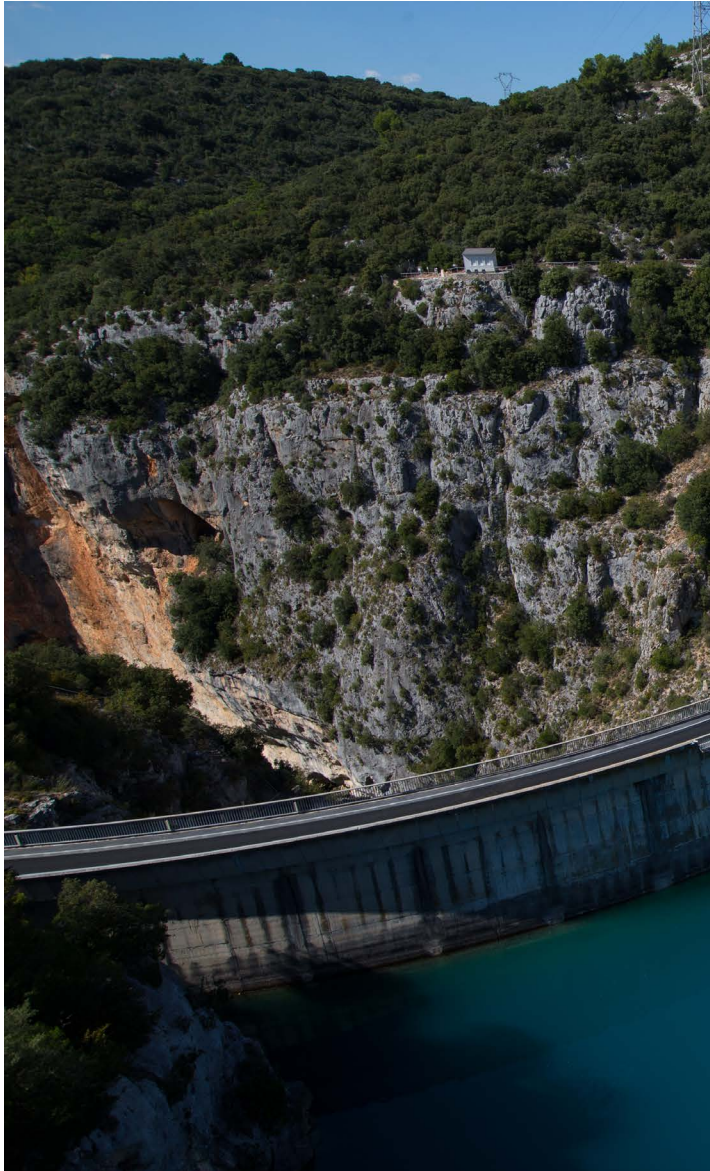


QUESTION DE PERFORMANCE



Contrat Énergie renouvelable **S'engager en faveur de la transition énergétique**

Vous souhaitez impliquer votre entreprise dans la lutte contre le réchauffement climatique ? Au-delà des gestes simples que vous pratiquez déjà au quotidien, vous pouvez désormais choisir une électricité produite à partir d'énergie renouvelable. Ainsi, avec le Contrat Énergie renouvelable d'EDF Entreprises :

- Vous avez l'assurance qu'EDF injecte sur le réseau une quantité d'électricité d'origine renouvelable égale à 100 % de votre consommation, par le biais des garanties d'origine.
- Vous participez au financement de la recherche sur les énergies renouvelables. Pour chaque MWh que vous consommez, EDF alloue 1 euro pour le financement de projets de recherche sur les énergies renouvelables ou de construction de nouvelles unités de production d'électricité d'origine renouvelable en France.
- Vous disposez de supports de communication que vous pouvez personnaliser et diffuser auprès de vos clients, partenaires et collaborateurs, pour valoriser votre engagement citoyen. S'engager en faveur de la transition énergétique devient alors un levier de différenciation vis-à-vis de vos concurrents.

→ **En savoir plus sur le Contrat Énergie renouvelable**

HISTOIRES D'ENTREPRENEURS



« L'énergie d'origine renouvelable, tout le monde en parle, nous on agit »

Franck Deperiers – directeur de La Petite Boulangerie à Nantes (44), meilleur ouvrier de France

« Il y a quelques mois, dans le cadre de la fin des tarifs réglementés de vente jaunes et verts, j'ai souscrit au Contrat Énergie renouvelable d'EDF Entreprises, auquel j'ai immédiatement adhéré. Grâce au système des garanties d'origine, nous profitons d'une production d'énergie renouvelable qui s'inscrit totalement dans l'esprit qui anime notre boulangerie, c'est-à-dire la volonté d'être le plus exemplaire possible, de progresser et de prouver nos engagements. D'autant plus que nous nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et visons à obtenir le Label RSE (responsabilité sociétale d'entreprise) ».

→ **Lire la suite**

VOS E-SERVICES

Tout savoir sur vos factures d'énergie

Vous souhaitez mieux comprendre vos factures d'électricité et de gaz naturel ? Sur edfentreprises.fr, accédez à toutes les explications dont vous avez besoin. Notamment, si vous avez souscrit un contrat de marché pour votre site > 36 kVA et venez de recevoir votre première facture, EDF vous accompagne dans sa découverte.

→ [Consulter des exemples de factures commentées](#)

LE CHIFFRE

JUSQU'À 3 ANS

C'est l'historique de vos consommations sous forme de courbes de charge disponible en ligne, grâce au SuiviConso. Avec ce nouveau service, vous suivez et comparez les consommations d'énergie de vos sites. Vous identifiez ainsi des gisements d'économies et mesurez les résultats de vos actions pour économiser l'énergie.

→ [Découvrir SuiviConso](#)

MATÉRIEL PERFORMANT

Une nouvelle utilisation du textile dans le domaine de l'isolation



Philippe Petiot

Les explications en avant-première de Philippe Petiot, expert R&D chez EDF. Après la laine de verre et la laine de roche, un nouveau matériau, l'isolant textile non tissé, pourrait bien fournir une solution isolante prometteuse pour les bâtiments. « Cet isolant d'un genre nouveau est issu d'études exploratoires menées en 1999 par la R&D d'EDF avec l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH). Réalisé à partir d'un matériau non tissé, il est constitué de fibres organiques et se présente sous forme d'un matelas souple, très doux au toucher. Par son maillage de fibres d'origine synthétique, il s'adapte particulièrement à l'isolation des bâtiments et notamment des toitures ».

→ [Lire la suite](#)

SOLUTIONS

Plus de visibilité sur vos dépenses d'énergie avec la mensualisation.

Vous disposez d'un contrat d'électricité ≤ 36 kVA ou d'un contrat gaz naturel ≤ 30000 kWh/an ? Avec la mensualisation, vous pouvez simplifier la gestion de votre budget énergie en étalant vos dépenses. Pendant dix mois, vous êtes prélevé du même montant à date fixe. Puis, EDF vous adresse une facture de régularisation correspondant à la différence entre ce que vous avez réellement consommé et ce que vous avez réglé. Vous recevez également un échéancier actualisé pour l'année suivante.

→ [En savoir plus](#)

EN ACTION



Fin de l'offre transitoire le 30 juin 2016.

Le 31 décembre 2015, les contrats d'électricité > 36 kVA au tarif réglementé de vente ont pris fin. Si vous n'avez pas souscrit d'offre de marché ou si votre offre de marché n'a pas pris effet au 1^{er} janvier 2016, votre site est passé en offre transitoire. Ce contrat vous évite la suspension de votre fourniture d'électricité en vous accordant un délai supplémentaire pour choisir votre offre de marché. L'offre transitoire prendra fin le 30 juin 2016, vous devez donc souscrire une offre de marché, auprès du fournisseur de votre choix, avant cette échéance.

→ [En savoir plus sur l'offre transitoire](#)

Salon des Entrepreneurs

Salon des entrepreneurs

Rendez-vous incontournable des chefs d'entreprise, le prochain salon des entrepreneurs de Paris se tiendra les 3 et 4 février 2016, au Palais des Congrès.

→ [Toutes les informations pratiques](#)



Pour plus d'informations, connectez-vous sur edfentreprises.fr

Votre énergie : trimestriel édité par EDF Entreprises - Directeur de la publication : Marc Benayoun - Rédactrice en chef : Elodie Lemoine - Membres du comité éditorial : Agnès Brzozka, Fanny Burtin, Laurence Caminade, Christelle Collenot-Doré, Marie-Jeanne Couly, Nathalie Damour, Isabelle Faureur-Louart, Marc Gendron, Dominique Glachant, Isabelle Hita, Naik Kerever, Delphine Larue, Annick Renoult - Ont participé à ce numéro : Olivier Di-Cocco, Barbara Gimonet, Agnès Monsaingeon, Pauline Moulin, Philippe Petiot - Crédits photo : © EDF - Conception : humancom.



EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75832 Paris cedex 08 - France
Capital de 960069513,50 euros - 552 081 317 R.C.S Paris

www.edf.fr

EDF Direction Commerce

Tour EDF
20, place de La Défense
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2014 de l'électricité vendue par EDF :
82,2 % nucléaire, 13,6 % renouvelables (dont 7,9 % hydraulique),
1,6 % charbon, 1,3 % gaz, 1 % fioul, 0,3 % autres.
Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !